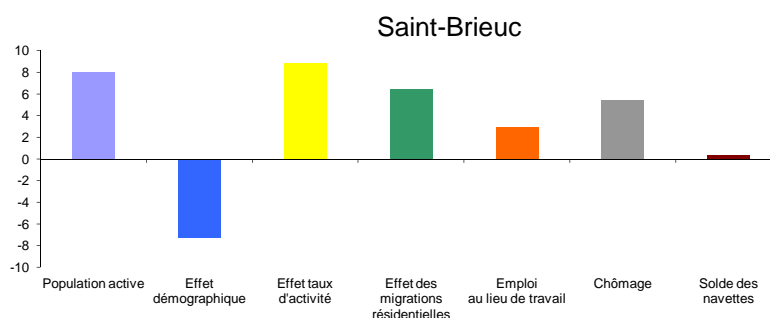


Facteurs d'équilibre du marché du travail Zone d'emploi de Saint-Brieuc (groupe 1)

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Saint-Brieuc	Bretagne
Actifs	132 900	+4,0	+4,1
Chômeurs	14 300	+32,1	+25,6
Emplois au lieu de travail	117 400	+1,6	+1,9
Part du chômage (%)	10,7		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

La population active sur la zone d'emploi de Saint Brieuc évolue plus rapidement que l'emploi.

Ce territoire consolide sa croissance démographique, avec l'arrivée de nouveaux actifs. Saint-Brieuc se positionne parmi les zones d'emploi les plus attractives, derrière Dinan, Ploërmel et Vannes. Ces migrations résidentielles s'accompagnent par ailleurs d'un gain d'actifs en âge de travailler induit par le recul de l'âge de départ en retraite (effet taux d'activité), qui compense largement le déficit lié au renouvellement des générations : les départs des seniors à la retraite dépassant largement les entrées sur le marché du travail des jeunes actifs (effet démographique).

Pour autant, ce dynamisme démographique ne s'accompagne pas d'un développement économique : les emplois sur ce territoire évoluent à un rythme moindre que celui des actifs, favorisant ainsi, un accroissement du chômage. Ainsi, ce dernier, évolue plus rapidement qu'au niveau régional (+32,1% en 5 ans contre +25,6% au niveau régional) pour atteindre une part de chômeurs de 10,7% fin 2012, équivalente à la moyenne régionale. Par ailleurs, l'évolution du solde des navettes a quasiment stagné sur la période, masquant pour autant une amplification dans les volumétries de mouvements, au profit des sorties d'actifs vers d'autres territoires.

Mobilité domicile - travail

Ainsi, 12,5% des actifs de la zone d'emploi travaillent en dehors du territoire, soit 14 700 actifs. Ils partent principalement vers les zones d'emploi limitrophes, mais aussi sur la zone d'emploi de Rennes (2 300 actifs). A l'inverse 13 700 personnes viennent travailler sur ce territoire en provenance principalement des zones d'emploi de Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac et Rennes.

L'équilibre des échanges diffère selon les territoires. Ainsi, ils sont excédentaires (plus d'arrivées que de départs) avec les zones d'emploi de Dinan, Guingamp et Lannion mais déficitaires avec celle de Loudéac et Rennes.

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution de 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).